

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

13520 MAUSSANE LES ALPILLES

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.

Conseillers municipaux en exercice	9
Présents	6
Quorum	5
Votants	6

Séance du 09 juin 2026

---00000---

Le neuf juin deux mille vingt-six à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. régulièrement convoqué le trois juin deux mille vingt-six s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, en réunion ordinaire sous la Présidence de Monsieur Jean-Christophe CARRÉ, Président.

Etaients présents : Henri REYNOUD Vice-Président, Dominique STEKELOROM, Claire ARSAC, Yolande NADALIN, Bernadette SAMUEL et Marine CAMOUS.

Absents excusés : Jean-Christophe CARRÉ, Président, Murielle GARZINO et Marie-France NEEL

Secrétaire de Séance : Bernadette SAMUEL

N° 2026/06/09/06 - OBJET : Approbation devis atelier numérique et participation financière.

Rapporteur : Henri REYNOUD

Monsieur le Rapporteur présente à l'assemblée un devis de Monsieur Anthony BALESTRIERI (N° SIREN/SIRET 513252734) pourtant sur l'organisation d'ateliers numériques.

Ce devis d'un montant de 1.360 € porte sur dix ateliers numériques d'une durée de 2h.

Monsieur le Rapporteur indique qu'il y a lieu de se prononcer sur cette proposition et précise qu'une délibération sera prise ultérieurement, une fois le nombre de participant connu, sans toutefois dépasser le montant précédemment indiqué de 1.360€.

Sur proposition du rapporteur, le Conseil d'Administration du C.C.A.S., après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés,

ADOpte le devis de Monsieur Anthony BALESTRIERI (N° SIREN/SIRET 513252734) d'un montant de 1.360€ tel que présenté

PRECISE que la dépense sera imputée au Budget du CCAS, fonctionnement dépenses.

DONNE tous pouvoirs à Monsieur le Président pour l'exécution de la présente délibération

Fait et délibéré à Maussane les Alpilles, en l'Hôtel de ville les jour, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Délibération exécutoire par sa publication et sa transmission à la sous-Préfecture le : 18 JUIN 2026

Secrétaire de séance,
Bernadette SAMUEL



Le Président,
Jean-Christophe CARRÉ



Publication sur le site de la mairie le : 18 JUIN 2026